

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00609

Numéro SIREN : 489 466 599

Nom ou dénomination : A2C - ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/009268

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES A		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 340 RUE DE L'EYGALA		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 48946659900029		Néant ☐	
		Exercice N clos le. 13 11 22 02 11	
		N-1 13 11 22 02 01	
		Net 3	
		Net 4	
		Amortissements, provisions 2	
		Brut 1	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatre

Désignation de l'entreprise : SAS ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES A

Néant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.0.0.....0.0.0.....)		DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC			
	Réserve légale (3)		DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	166 363	135 717
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	36 446	30 646	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	532 809	496 363	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	250 000		
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR	250 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	807 033	736 666	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	297 574	235 813	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	168 005	704 217	
	Dettes fiscales et sociales		DY	23 325	145 032	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	405 000	1 852 613	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	1 700 938	3 674 341		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 483 747	4 170 705		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 446 611	3 274 663
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	439 354	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES A

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD	2 900 462	FE		FF	2 900 462
		FG	47 145	FH		FI	47 145
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 947 607	FK		FL	2 947 607
	Production stockée*					FM	(1 950 483)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 202
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 973
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 004 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(3 274)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(738 918)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 962 113
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 313
	Salaires et traitements*					FY	56 984
	Charges sociales (10)					FZ	22 463
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	1 519
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
						GE	4 501
	Autres charges (12)					GF	1 316 701
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(312 402)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	67 906
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GI	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GJ	
	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	1 417
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	1 859
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	1 417
	Total des produits financiers (V)					GQ	1 859
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	7 822
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	23 726
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	7 822
	Total des charges financières (VI)					GV	23 726
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(6 406)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							(318 808)
							46 039

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES A

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	634 735		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	634 735		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 610	14 097	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	250 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	272 610	14 097	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	362 125	(14 097)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 872	1 296	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 640 451	2 264 534	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 604 006	2 233 888	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	36 446	30 646	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	28 503	46 902	
	(3) Dont {	IG			
	(3) Dont {	HP			
	(3) Dont {	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 000		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 202		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6				
	A8				
	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		272 610		634 735	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 483 746.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 947 606.85 Euros et dégageant un bénéfice de 36 445.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		250 000			250 000
TOTAL		250 000			250 000
TOTAL GENERAL		250 000			250 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		250 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	141.0437	2 127			2 127

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet & logiciels	Linéaire	1 à 2 ans
Matériel & outillage	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 714
Dettes fiscales et sociales	7 446
Total	17 979

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 768
Total	1 768

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Litige R2I	634 735	771000
Total	634 735	
Charges exceptionnelles		
- Art 700	3 000	670000
- Accord transactionnel	10 000	670000
- Redressement urssaf	9 189	670000
- Majoration de retard urssaf	421	671200
Total	22 610	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remb redevance archéologie	1 630
Remb quote-part frais de copropriété	2 572
Total	4 202

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

"A2C - ALPES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES"

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 €uros
Siège social à MOIRANS (38430)
340 rue de l'Eygala Zone Centr'Alp

489 466 599 RCS GRENOBLE

PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 31 MAI 2022

L'Actionnaire unique décide d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice s'élevant à la somme de TRENTE SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE CINQ €UROS ET CINQUANTE QUATRE CENTIMES (36 445,54 €) comme suit :

– Dotation au compte "autres réserves" 36 445,54 €

Par ailleurs, il est rappelé que les dividendes suivants, non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31.12.2020	Néant	/
AGOE 02.12.2020	300 013,35 €	/
31.12.2019	Néant	/
31.12.2018	Néant	/

